



DIRECTION TERRITORIALE OUTRE-MER

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Chef-fe de projet « Eau potable et assainissement »
N°Code Poste RenoIRH : E000023558

Cotation du poste	Classification RIFSEEP
Catégorie	A
Famille d'emploi	Élaboration et pilotage des politiques publiques – EPP
Emploi Principal	EPP 05 Cadre sectoriel
Correspondance RIME	Élaboration et pilotage des politiques publiques Responsable projet
Affectation administrative :	Direction territoriale à l'Outre-Mer Agence Océan-Indien Antenne de Mayotte
Affectation opérationnelle :	
Localisation géographique du poste	Antenne de Mayotte – 976
Date de la vacance de poste	01/XX/24
Motif de la vacance de poste	Création de poste
Dernier titulaire	-

Présentation du Cerema

Le Cerema, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, est le premier établissement à pilotage partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il est présent au plus près des territoires avec ses 2 500 agents répartis dans 26 implantations en métropole et Outre-mer.

Capitalisant plus de 50 ans d'expérience dans les domaines de l'expertise et de l'ingénierie publique, le Cerema se positionne aujourd'hui comme un acteur de référence pour accompagner l'Etat, les

collectivités locales et les entreprises dans les actions liées à la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires.

Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral

Contexte

Afin de renforcer sa présence dans les Départements et Régions d'Outre-mer, le Cerema a créé en janvier 2023 une Direction Territoriale Outre-mer implantée à La Réunion, à Mayotte, en Guyane et en Guadeloupe.

Dans le cadre du Plan Eau DOM visant à améliorer les services d'eau potable et d'assainissement rendus aux usagers, le Cerema, conjointement avec la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement et de la Mer de Mayotte (DEALM), apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) au Syndicat « Les Eaux de Mayotte » (LEMA) pour la mise en œuvre de son Contrat de Progrès 2022-2026, comprenant un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) dans les domaines de l'eau potable (500M€) et de l'assainissement (200 M€).

Pour conduire les opérations prévues dans ce PPI, le Cerema constitue une équipe basée à son Antenne de Mayotte, composée d'un-e Chef-fe de Pôle, et de cinq agents, Dr-Drice(s) de projet et Chef-fe(s) de projet.

Missions

Le-la chef de projet conduit des opérations concernant la construction et/ou la réhabilitation d'infrastructures liées à la production, au stockage, à la distribution d'eau potable et à la collecte et au traitement des eaux usées.

- Analyser la demande et les besoins du LEMA, les risques et opportunités du projet
- Définir et analyser les caractéristiques fonctionnelles, environnementales et techniques relatives au type d'ouvrage ou produit à réaliser
- Élaborer des cahiers des charges de consultation de prestataires d'études, de maîtres d'œuvre
- Assurer le suivi des procédures administratives de délivrance des autorisations nécessaires aux travaux
 - Intervenir dans le montage des aides financières
 - Suivre et piloter les opérations depuis la phase amont jusqu'à la réception
 - Participer, le cas échéant, à des études de portée générale (schémas directeurs), des groupes de travail ou équipes projet sur la thématique de la gestion de l'eau

Liaison hiérarchique

Rattachement hiérarchique au-à la Chef-fe du pôle « Eau potable et Assainissement »

Relations internes :

- Le-la Dr-Drice de projet du pôle
- Le Responsable de l'Antenne de Mayotte
- Le Dr de l'Agence Océan Indien
- Les Directions Techniques et Territoriales du Cerema

Relations externes :

- Les Eaux de Mayotte (LEMA), Syndicat mixte assurant la maîtrise d'ouvrage
- La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement et de la Mer de Mayotte (DEALM)
- Les autres acteurs locaux techniques, politiques et institutionnels : SGAR, OFB, BRGM, AFD, ARS, SMAE, SMAA ...

Compétences

Savoir

Expertise technique dans les domaines de l'eau potable et/ou de l'assainissement,
Bonne connaissance des problématiques transversales de la gestion de l'eau sur un territoire
Connaissances générales des politiques publiques, de la réglementation et des procédures administratives
Expérience attendue en conduite d'opérations dans le domaine (Code de la Commande Publique, CCAG Travaux, PI et MOE)

Savoir-faire

Parfaite maîtrise de la conduite de projet
Capacité d'analyse et de synthèse
Aptitude à l'animation d'équipes, à conduire des négociations et des concertations
Fortes aptitudes relationnelles et rédactionnelles
Force de proposition
Capacité à travailler en environnement complexe
Savoir rendre compte

Savoir-être

Sens des responsabilités et du travail en équipe
Rigueur et organisation
Sens de l'écoute et de la pédagogie
Aisance dans la communication écrite et orale
Créativité
Grande capacité d'adaptation

Conditions et contraintes

Conditions matérielles

Ordinateur et téléphone portable
Véhicule en pool

Horaires et saisonnalités

Règlement intérieur du temps de travail du Cerema

Conditions particulières

Déplacements occasionnels à La Réunion et dans l'hexagone, ponctuels dans les autres Départements et Régions d'Outre-mer.
Permis VL indispensable
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels

Contacts

Séverine Bès de Berc, Directrice territoriale Outre-Mer :
severine.bes-de-berc@cerema.fr

José-Luis Delgado, Directeur de l'Agence Océan Indien :
jose-luis.delgado@cerema.fr

OMAR Abdallah Ben, Responsable de l'Antenne de Mayotte :
abdallah.omar@cerema.fr